Postulats et motions de la législature 2016-2021

(état au 30 septembre 2020)

1^{er} septembre 2016

- Motion **PLR** Pellet « Commissions permanentes, Commissions thématiques, quelles sont leurs compétences ? » → accepté à large majorité moins 2 abstentions et renvoyé à la Municipalité

3 novembre 2016

 Postulat PLR Foschia « Pour un engagement plus soutenu de notre commune en faveur de la formation professionnelle » → accepté à l'unanimité et renvoyé à la Municipalité

2 février 2017

- Motion **PS** Cornet « Rue du Quai des Brumes » (Motion pour que quelque chose soit fait pour les bâtiments classés historiques à la Rue des Comtes de Savoie 8 et 10 et qui sont délaissés) → la droite s'oppose car ça serait une interpellation et non pas une motion. Il y a eu un avis de juriste, demandé par le Bureau du Conseil, qui dit que c'est une motion. Malgré cela la droite s'oppose au dépôt sous forme de motion. S'ensuit un vote de transformation en interpellation → refusé par 17 voix contre 13 et 6 abstentions. Le PLR veut déplacer cette motion urgente à la prochaine séance. Après plusieurs échanges, la motion est retirée par son auteur.
- Postulat **Vert·e·s** Studer « Renforcer la mobilité douce » → renvoyé à la Municipalité à large majorité

18 mai 2017

- Postulat Vert·e·s Rampazzo « Pour une rampe d'accès et un ascenseur au quai n°2 de la gare pour les personnes à mobilité réduite et les autres dès l'ouverture de l'hôpital »
 → jugé irrecevable par la Présidente, insistance du PS pour le déposer tout de même, le PLR s'y oppose car irrecevable, mais propose la transformation en interpellation. Cependant le PLR refuse une résolution car le texte actuel n'est pas possible comme résolution. Après plusieurs échanges, le texte est changé et la résolution est acceptée à large majorité.

<u>2 novembre 2017</u>

- Postulat Vert·e·s Rampazzo « Passons le Bourg en zone de rencontre à 20km/h » → la Municipalité demande de le refuser car des études sont en cours pour la zone 20 dans la Grand'Rue. Le PLR appuie la demande de la Municipalité, le PS/Vert·e·s dit qu'on stipule que l'ensemble du Bourg est concerné, pas que la Grand'Rue. Au final, le postulat est rejeté par 19 voix contre 15 et 7 abstentions.

7 décembre 2017

- Postulat **UDC** Delugin « Contribution de notre commune au maintien de la biodiversité » → accepté à l'unanimité moins 1 abstention

17 mai 2018

- Postulat PLR Pellet « Pour modérer le trafic de transit sur les rues communales à l'intérieur du Bourg » → accepté à une très large majorité et renvoyé en Municipalité
- Postulat UDC Oppliger « Une route de contournement incontournable ? » → postulat retiré à la suite de demandes du PLR de ne pas surcharger la Municipalité car des discussions sont en cours à un échelon plus élevé
- Postulat **UDC** Casini « L'humain au centre de la surveillance de sécurité publique » accepté à 20 contre 18 et 3 abstentions

1er novembre 2018

 Postulat Vert·e·s Studer « Rendre hommage aux visiteurs les plus illustres de notre commune en honorant une rue ou une place de leurs noms » → accepté à 34 oui, 1 non, 5 abstentions

6 décembre 2018

- Postulat **PS** de Angelis « Pour une zone 30km/h sur les routes de « Carroz-Derrière » et « Sous-le-Scex » » → accepté à l'unanimité moins 1 abstention, renvoi en Municipalité

21 mars 2019

- Postulat **Vert·e·s** Rampazzo « Plan climat pour Villeneuve » → la droite refuse car veut attendre le plan du canton (alors qu'il y en a déjà un mais ils refusent d'entendre ce fait). Le PS/Vert·e·s se bat pour une acceptation. Finalement, le plan climat sera refusé par 22 non, 19 oui et 3 abstentions.

13 février 2020

- Postulat **PLR** Clerc « Pour que Villeneuve se dote d'une stratégie globale d'encouragement au sport et à l'activité physique » → accepté à 25 oui, 0 non, 20 abstentions. Le PLR a pourtant refusé un préavis pour la construction d'un fitness urbain et revient à la charge avec ce postulat pour demander à la Municipalité de prendre des mesures pour le sport.

10 septembre 2020

- Postulat **PS/Vert·e·s/PLR** Rechsteiner, de Angelis, Bastide, Studer « Pour la réalisation commune à Villeneuve, Veytaux, Montreux, La Tour-de-Peilz et Vevey d'une voie cycliste sûre et fluide le long du lac » → accepté par 31 oui, 7 non et 3 abstentions